



# ANNEXE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE  
Mercredi, le 30 mars 2022 @ 18h30  
(Sur la plateforme *TEAMS*)

**AVANT L'ASSEMBLÉE**  
(en mode virtuel sur la plateforme *TEAMS*)

## NOUVEAU : Liste permanente d'inscription

Vous vous êtes déjà inscrit(e) pour une assemblée antérieure?

Vous n'avez pas à nous envoyer votre adresse courriel de nouveau.  
Vous recevrez automatiquement le lien pour l'assemblée.

**\*\*\*Si vous avez changé d'adresse courriel, il est important de nous en aviser.\*\*\***

Vous vous n'êtes jamais inscrit(e)?

Vous devez vous inscrire en nous faisant parvenir un courriel, et ce, avant le  
**mardi, le 29 mars 2022 à 15h00**, au : [sttp\\_localmtl@videotron.ca](mailto:sttp_localmtl@videotron.ca)

**\*\*\* Aucune inscription après ce délai ne sera retenue. \*\*\***

Vous resterez alors inscrit(e) pour les prochaines assemblées virtuelles.

Nous vous enverrons le lien vers la réunion *Teams* pour participer à l'assemblée et un autre lien vous dirigeant vers les documents pertinents.  
Les liens seront envoyés après la fermeture des inscriptions.

## DURANT L'ASSEMBLÉE

(Vous pouvez vous connecter dès 18h00 pour la prise de présence)

- **IMPORTANT** : Nous vous demandons d'inscrire votre nom complet afin d'être facilement identifiable. Autrement, il nous est difficile de bien prendre les présences.
- Lors de votre connexion, vous serez dirigé(e) vers une salle d'attente. C'est notre façon de prendre les présences. Vous devez attendre qu'on vous accepte et qu'on vous dirige vers l'assemblée.
- **IMPORTANT** : Veuillez **ÉTEINDRE** votre MICRO et votre CAMÉRA durant l'assemblée.
- Si vous désirez prendre la parole, cliquez sur l'icône de la main pour lever la main virtuellement. Notre modérateur vous donnera la parole au temps opportun.
- Si vous voulez communiquer avec nous, utilisez la fonction « *chat* » et un modérateur vous répondra.

**IMPORTANT** : Vous devez vous connecter pour obtenir votre présence à l'assemblée.

Syndicalement,